



## Litige sur un terrain agricole

Par **meister**, le **21/03/2013** à **11:32**

Bonjour , j'ai acheté un terrain agricole avec acte notariale et en même temps mon vendeur louait ce terrain à une autre personne; J'ai porté l'affaire devant les tribunaux et j'ai obtenu gain cause en me précisant que le locataire est dessus jusqu'à 2018. Je n'ai pas de contact avec lui , ne sait pas s'il a réglé son dû .

Que dois-je faire le contacter pour refaire un bail?

Lui demander de quitter le terrain ?

Ou lui envoyer une lettre pour d'ores et déjà lui demander de quitter le terrain en 2018?Merci pour votre réponse.

Meister LEB

***Quelle est l'application à La Réunion , du statut du fermage ?  
( SMI , arrêtés préfectoraux..... )***

***Le bail rural relaté dans l'acte mentionne quoi ?***